

**Décision n° 2021-10 du 29 janvier 2021  
donnant délégation de signature de la directrice de la direction territoriale Centre Est  
ordonnateur secondaire,**

**La directrice de la direction territoriale Centre Est,**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2018-321 du 14 septembre 2018 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2020-62 du 23 juillet 2020 portant organisation du Cerema ;

**décide**

**Article 1**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonnancer les dépenses ;
- certifier le service fait.

**Article 2**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes.

**Article 3**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 3 pour signer, dans le cadre de leurs attributions :

- les actes et décisions relatifs à l'exécution des recettes dont le montant est inférieur ou égal à 50 000 euros hors taxes, à l'exception de ceux listés aux articles 1 et 2 ;
- les actes et décisions relatifs à l'exécution des dépenses dont le montant est inférieur ou égal à 10 000 euros hors taxes, à l'exception de ceux listés aux articles 1 et 2 ;

et pour valider les demandes d'achat.

**Article 4**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour signer les ordres de mission permanents.

**Article 5**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

**Article 6**

La présente décision abroge la décision n° 2020-65 du 2 septembre 2020.

**Article 7**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 29 janvier 2021

La directrice

Séverine Bourgeois

### **Annexe 1**

- Madame Marianne Lacaze-Dotran, directrice de la direction de l'administration et des finances ;
- Madame Patricia Cauquil, chef du service budget finances ;
- Monsieur Yann Cordet, responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Yacine Kherachi, responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Fabien Dubertrand, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Madame Agnès Bailly, adjointe au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Abdelali Hecham, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Jean-Pascal Lechnig, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles.

### **Annexe 2**

- Monsieur Dominique Colin, directeur adjoint.

### **Au sein de la Direction déléguée aux ressources de Lyon**

- Monsieur Christophe Betin, directeur délégué ;
- Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint ;
- Monsieur Jean-Claude Ferro, chef du service achats-budget ;
- Madame Nathalie Lopinto, adjointe au chef de service achats-budget ;
- Madame Marie-Renée Boillon, gestionnaire achats-budget ;
- Madame Nathalie Fruhauf, gestionnaire achats-budget ;
- Madame Isabelle Fusco, gestionnaire achats-budget ;
- Madame Murielle Fagotin, gestionnaire achats-budget.

### **Annexe 3**

- Monsieur Dominique Colin, directeur adjoint ;
- Monsieur Christophe Betin, directeur délégué aux ressources de Lyon ;
- Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint aux ressources de Lyon ;
- Monsieur Cédric Girardy, directeur du département risques, infrastructures et matériaux ;
- Monsieur Cédric Chatenoud, directeur adjoint du département risques, infrastructures et matériaux et chef de groupe infrastructures et adhérence par intérim ;
- Madame Geneviève Rul, directrice adjointe du département risques, infrastructures et matériaux ;
- Monsieur Alexandre Bacher, directeur du département transitions territoriales ;
- Madame Elsa Delcombel, directrice adjointe du département transitions territoriales ;
- Madame Frédérique Chaze, directrice du département Mobilités ;
- Madame Cécile Clément, directrice adjointe du département Mobilités ;
- Monsieur Christophe Aubagnac directeur de l'agence d'Autun par intérim ;
- Monsieur Roland Cotte, directeur de l'agence de Clermont-Ferrand ;
- Monsieur Alexandre Cuer, directeur adjoint de l'agence de Clermont-Ferrand.

#### **Annexe 4**

- Monsieur Dominique Colin, directeur adjoint,
- Monsieur Christophe Betin, directeur délégué aux ressources de Lyon ;
- Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint aux ressources de Lyon.

#### **Annexe 5**

- Monsieur Dominique Colin, directeur adjoint.

#### **Au sein du département transitions territoriales**

Pour le département, Monsieur Alexandre Bacher et Madame Elsa Delcombel ;

- Pour le groupe appui territoires transitions, Monsieur Aurélien Million et Monsieur David Nicogossian ;
- Pour la mission géomatique et données, Monsieur Frédéric Berlioz ;
- Pour le groupe environnement, Monsieur Xavier Olny et Madame Virginie Billon ;
- Pour le groupe bâtiments, Monsieur Cédric Lentillon et Madame Gaëlle Guyot.

#### **Au sein du département mobilités**

Pour le département, Madame Frédérique Chaze et Madame Cécile Clément ;

- Pour le groupe exploitation et sécurité des déplacements, Monsieur Frédéric Murard ;
- Pour le groupe stratégies et services de mobilité, Madame Géraldine Bonnet et Monsieur Eric Pasquier ;
- Pour le groupe aménagement et usages de la voirie, Monsieur Pascal BalmeFrézol et Madame Stéphanie Sauvaget.

#### **Au sein de l'agence d'Autun**

Pour l'agence, Monsieur Christophe Aubagnac par intérim ;

- Pour le groupe territoires et transitions, Madame Marie Desabres par intérim ;
- Pour le groupe infrastructures durables Monsieur Baudouin Espieux et Monsieur Frédéric Jeanpierre ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Christophe Aubagnac et Monsieur Guillaume Mayer ;
- Pour le groupe bâtiment, Monsieur Teddy Connan par interim.

#### **Au sein de l'agence de Clermont-Ferrand**

Pour l'agence, Monsieur Roland Cotte et Monsieur Alexandre Cuer ;

- Pour le groupe territoires et transitions, Monsieur Alexandre Cuer et Monsieur Pilar Lesage ;
- Pour le groupe infrastructures et ouvrages d'art durables, Monsieur Jérôme Albaret et Monsieur Richard Vaissière ;
- Pour le groupe de recherche systèmes de transports intelligents, Madame Michèle Colomb et Monsieur Frédéric Bernardin ;
- Pour le groupe eau et risques, Monsieur Sylvain Moreira et Monsieur David Goutaland

#### **Au sein du département risques, infrastructures et matériaux**

Pour le département, Monsieur Cédric Girardy, Monsieur Cédric Chatenoud et Madame Geneviève Rul ;

- Pour le groupe risques naturels, Monsieur Fabrice Rojat et Monsieur Laurent Dubois ;
- Pour le groupe infrastructures et adhérence, Monsieur Cédric Chatenoud par intérim et Monsieur Nicolas Grignard ;
- Pour le groupe matériaux et patrimoine ouvrages d'art, Monsieur Florent Plassard et Monsieur Serge Hamparian ;
- Pour le groupe études et réparations des ouvrages d'art, Monsieur François Spataro et Monsieur Jean-Paul Deveaud ;
- Pour le groupe économie circulaire et matériaux, Monsieur Laurent Eisenlohr et Monsieur Jacques Blache.